



COMMUNIQUE DE PRESSE

17 novembre 2009

L'eau n'est pas à vendre, pour une gestion publique de l'eau en France

Après avoir remis hier soir à Mme Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'écologie, un appel pour la création d'une Autorité Mondiale de l'Eau à Copenhague, Danielle Mitterrand a créé l'actualité à l'ouverture du Congrès des Maires de France ce matin.

Entourée de Daniel Breuiller, maire d'Arcueil, Philippe Kaldenbach, maire de Clamart, Jean-pierre Saez, maire de Venelles, Jérôme Royer, maire de Jarnac, Anne Hidalgo, première adjointe à la mairie de Paris et de membres de sa Fondation, Danielle Mitterrand a remis aux maires un appel pour une gestion publique de l'eau en France.

À l'heure où Paris s'engage dans la voie de la re-municipalisation il est important de faire entendre la voix de ceux qui se battent pour une gestion publique de l'eau. C'est une question de droit : l'eau est un bien commun qui ne peut être géré selon les règles du marché. Pourtant, sa gestion, sa répartition et son accès sont source d'inégalités, de conflits, de commerce.

Autour du slogan « Eau : Paris libérée » la Fondation a mobilisé les maires sur les questions de **l'accès à l'eau, de son prix qui varie de 1 à 7 en France, de sa qualité et de l'état du réseau de distribution.** En France, les fuites d'eau représentent en moyenne 25% de l'eau mise en distribution !

Danielle Mitterrand a rappelé aux élus leur responsabilité dans la gestion de l'eau. En France, celle-ci est de la responsabilité des collectivités locales depuis la Révolution française ! **60 % des communes françaises représentant 80 % des usagers** soit près de 51 millions de personnes ont délégué la distribution de l'eau aux trois grands groupes privés Veolia- CGE, Suez-Lyonnaise des Eaux ou la Saur se privant de la maîtrise de cette ressource. Or le rapport du 22 mai 2001 de l'Assemblée Nationale montre que lorsqu'une société privée gère l'eau potable d'une commune, les usagers paient une facture en moyenne **27 % supérieure** à celle d'une régie publique et jusqu'à **44 % de plus** dans une intercommunalité.

De nombreux élus et institutions s'engagent sur tout le territoire français, en faveur d'une « autre » gestion de l'eau, démocratique et soutenable. **Paris, l'agglomération Rouennaise, Cherbourg, Chatellerault, Castres, Venelles, Digne les Bains, Embrun, Neufchateau, Tournon, Grenoble** ont fait le choix de la re-municipalisation avec des résultats incontestables : baisses de prix, amélioration nette des investissements, réduction des fuites d'eau, tarification sociale et progressive, transparence par la présence des associations dans l'exécutif.

Au Congrès des maires de France, Danielle Mitterrand a invité les élus à faire, ensemble, la démonstration que le retour en régie du service public de l'eau est la seule garantie d'une gestion rigoureuse et de qualité, garantissant à tous un accès à l'eau potable.

Elle a appelé les élus à soutenir cette action en signant **l'appel des Porteurs d'eau sur le site www.france-libertes.fr**.

Contacts presse :

*L'Agence Verte Sophie Nunziati : 01 53 00 11 06 ou 06 07 12 12 77,
snunziati@agenceverte.com*

*Fondation Danielle Mitterrand : Rita Cristofari, 01.53.25.10 40 ou 06 67 09 46 41,
rita.cristofari@france-libertes.fr*